



VALIDATION  
des COMPÉTENCES

# La validation des compétences des travailleurs « *Leurs talents, votre investissement!* »

**Webinaire CCW**  
1<sup>er</sup> décembre 2021



VALIDATION  
des COMPÉTENCES

## Vidéo

<http://www.validationdescompetences.be/temoignages/la-validation-des-comp%C3%A9tences-dans-le-secteur-de-la-construction>



## Les défis actuels de la construction en Wallonie

1. 41 métiers en pénurie (installateur électricien, menuisier, maçon, chef de chantier, couvreur, ... )
2. Reconstruire les zones sinistrées

→ 3.000 postes à pourvoir selon le Forem, plus de 7.000 selon la CCW

→ mesures gouvernementales de relance du secteur :

- prime pour demandeurs d'emploi qui se lancent dans le secteur
- chèques permis de conduire
- formations « Coup de poing pénurie » par le Forem pour former les demandeurs d'emploi en entreprise et en Centre de formation ou de compétence



**Et pourquoi pas la validation des compétences?**



## La validation des compétences : pourquoi ?

C'est

1. Le **métier de Tuteur** pour valoriser les travailleurs en place dans leur possible responsabilité de transmission des savoirs et savoir-faire, professionnaliser et valoriser ce rôle ;
2. Les **métiers techniques** pour
  - asseoir les compétences des travailleurs en place et leur permettre, éventuellement, d'évoluer vers un rôle de Tuteur ;
  - vous permettre de recruter des travailleurs moins qualifiés que vous pourrez, grâce à vos Tuteurs, former en interne (PFI, ...) selon vos besoins et amener à la validation des compétences ;



## La validation des compétences : pourquoi ?

C'est aussi

1. doter votre entreprise d'un moyen d'améliorer, de manière officielle, son **image de marque** auprès de ses clients et fournisseurs ;
2. vous assurer de la compréhension et de la maîtrise des **consignes de sécurité** par vos travailleurs ;
3. identifier des **parties de métiers** (UC) à mettre en avant selon la situation de votre entreprise ;
4. bénéficier d'un moyen supplémentaire pour faire reconnaître, via un **Titre de compétence officiel** (TC), les compétences de vos collaborateurs et, ainsi, les rendre plus visibles ;
5. veiller, de manière créative, au **mieux-être de vos travailleurs** à qui vous proposez l'opportunité d'évoluer, à leur rythme et selon leurs possibilités vers plus d'autonomie ;
6. faire bénéficier vos collaborateurs des **effets de droits** directement liés à l'obtention d'un TC, tels que l'accès à ou des dispenses de formation notamment pour le CESS ou des formations proposées par le Forem ou votre partenaire Constructive, entre autres ;



# La validation des compétences : pourquoi ?

C'est encore

## 1. Intégrer un dispositif

- officiel, neutre et paritaire
- actif en Fédération Wallonie Bruxelles
- fédéré et reconnu par les :
  - 3 gouvernements francophones
  - partenaires sociaux
  - 5 opérateurs publics de formations
  - secteurs professionnels
  - services publics de l'emploi
- donnant accès au CEP pour les épreuves réalisées dans un Centre de validation agréé





## La validation des compétences : pourquoi ?

C'est encore

### 2. *Miser sur un dispositif qui fait ses preuves*

- plus de 51 000 TC délivrés depuis 2005 dans plus de 50 sites de validation agréés en Wallonie et à Bruxelles
- des garanties de qualité :
  - des référentiels de validation élaborés et actualisés en collaboration avec les partenaires sociaux et les secteurs ;
  - des centres de validation agréés au terme d'un processus d'agrément strict ;
  - une évaluation basée sur une mise en situation pratique, menée au moyen d'une grille d'évaluation par des professionnels du métier ;
- une éthique au service du candidat travailleur ou du demandeur d'emploi :
  - participation volontaire, gratuite et confidentielle rassurante pour le candidat et renforçant la relation de confiance avec l'employeur ;



## La validation des compétences : comment ? Le processus général

Prise de contact  
et information



Planification et  
préparation



Evaluation et  
certification

- Présentation du dispositif
- Identification du(des) métier(s), du public et vérification de la faisabilité (en entreprise/en Centre)
- Signature lettre d'intention
  
- Signature convention
- Programmation des épreuves
- Communication aux travailleurs
  
- Passation des épreuves
- Certification / Accompagnement
- Evaluation du projet



<https://www.cvdc.be/entreprises/>





## La validation des compétences : comment ? Le processus candidat



Information → pré-inscription



Guidance → inscription



Epreuve



Accompagnement





## La validation des compétences : les métiers de la construction - Tuteur

- parrain
- coach interne
- mentor
- accompagnateur
- moniteur
- maître de stage
- patron formateur



Un tuteur est un travailleur que l'entreprise affecte à la formation, à l'accompagnement et à l'intégration de certaines personnes en milieu professionnel.

Un seul titre de compétence



# La validation des compétences : les métiers de la construction - Tuteur

## 4 compétences

1. Accueillir
2. Accompagner
3. Former
4. Evaluer / Suivre



## 5 critères

1. L'expérience du tuteur est significative
2. L'accueil du tutoré est correctement préparé
3. La formation du tutoré est assurée de manière précise
4. L'évaluation et le suivi de l'apprentissage sont pertinents
5. Les compétences relationnelles du tuteur sont suffisantes



## 5 étapes (hors accueil et consignes)

1. Interview (description concrète de l'expérience)
2. Jeux de rôle (accueil du tutoré)\*
3. Séquence d'apprentissage (thème au choix)
4. Jeux de rôle (point à mi-parcours avec le tutoré)\*
5. QCM (réaction / situations)

\*Temps de préparation

**+/- 2 heures**

**Équipement minime**

**Facile en entreprise**



## La validation des compétences : les métiers de la construction - Autres

<b>Carreleur(euse)</b>	CARRE-1 : Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche
	CARRE-2 : Réaliser la pose collée de carreaux au sol
	CARRE-3 : Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales
	CARRE-4 : Préparer les supports verticaux et horizontaux : dresser une chape
	CARRE-5 : Carreler un escalier
<b>Coffreur(euse)</b>	COF1: Réaliser un coffrage traditionnel
	COF2: Réaliser un coffrage en éléments modulaires
<b>Conducteur(rice) d'engins de terrassement</b>	CONENTER1: Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer
	CONENTER2: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique
	CONENTER3: Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal
	CONENTER4: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse
	CONENTER5: Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper
<b>Couvreur(euse)</b>	COUV-1 : Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales
	COUV-2 : Réaliser la pose d'une couverture en tuiles et sa sous-toiture
	COUV-3 : Réaliser la pose d'une couverture en ardoises
	COUV-4 : Réaliser la pose d'une couverture métallique
	COUV-5 : Établir le diagnostic d'une toiture existante



## La validation des compétences : les métiers de la construction - Autres

<b>Installateur (rice) sanitaire</b>	INSANIT1: Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation
	INSANIT2: Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire
	INSANIT3: Monter des installations gazières et les mettre en service
	INSANIT4: Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières
<b>Maçon(ne)</b>	MAC-1: Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
	MAC-3 : Placer une isolation thermique sur un mur existant
	MAC-4 : Réaliser une maçonnerie collée
	MAC-6: Réaliser une maçonnerie en blocs béton avec pose de poutres/claveaux
	MAC-7 : Réaliser une maçonnerie de parement au mortier
<b>Paveur(euse)</b>	PAV1 : Réaliser un revêtement en pavés autobloquants et en dalles
	PAV2 : Réaliser un revêtement en pavés en pierre naturelle
<b>Peintre décorateur(rice)</b>	PEINTDEC-1 : Réaliser manuellement des travaux de peinture sur différents supports
	PEINTDEC-2 : Réaliser des travaux de peinture au pistolet
	PEINTDEC-3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
	PEINTDEC-4 : Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple



VALIDATION  
des COMPÉTENCES

## La validation des compétences : les métiers de la construction - Autres

<b>Plafonneur(euse) – cimentier(ère)</b>	PLAF-1: Réaliser un plafonnage intérieur
	PLAF- 2: Réaliser un cimentage et une finition extérieurs
	PLAF- 3: Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature
	PLAF- 4: Monter des cloisons intérieures en carreaux de plâtre
<b>Poseur(euse) de fermetures menuisées</b>	POSFERMEN1: Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique
	POSFERMEN2: Réaliser la pose d'une porte intérieure



VALIDATION  
des COMPÉTENCES

*2 personnes à votre écoute :*



**Séverine DENEUBOURG**

[s.deneubourg@cvdc.be](mailto:s.deneubourg@cvdc.be)

0490/52.45.77



**Marie DERONCHÈNE**

[m.deronchene@cvdc.be](mailto:m.deronchene@cvdc.be)

0475/34.57.48



## Plus d'informations

- Sur la validation des compétences en entreprise:  
<https://www.cvdc.be/entreprises/>
- Sur les métiers et compétences évaluées:  
<https://www.cvdc.be/métiers-0>
- sur le dispositif de validation des compétences:  
[www.cvdc.be](http://www.cvdc.be)





VALIDATION  
des COMPÉTENCES

**Merci de votre attention**

**→ Quelles sont vos questions?**

**→ A votre disposition pour un rendez-vous si vous souhaitez une analyse approfondie**